

**Note aux rédactions**  
**Paris, le 14 décembre 2018**

## Sinistralité et repérage des cancers professionnels dans neuf pays européens

EUROGIP<sup>1</sup> publie un nouveau rapport "Sinistralité et repérage des cancers professionnels dans neuf pays européens". Les données portent sur l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Italie, la Suède, la Suisse<sup>2</sup>.

Les déclarations et les reconnaissances du caractère professionnel des cas de cancers depuis 2005 sont relativement stables au Danemark, en Belgique, France, Italie et Suède. Elles sont en augmentation en Autriche, Allemagne et Suisse. Pour cette dernière catégorie, les raisons sont diverses, comme par exemple l'inscription du cancer de la peau en Allemagne en 2015 sur la liste nationale des MP.

Dans tous les pays à l'exception de l'Allemagne, les cancers dus aux poussières d'amiante constituent l'écrasante majorité des cancers reconnus comme MP (2016). Les mésothéliomes représentent ainsi plus de 30% des cancers professionnels au Danemark, 50% en Autriche et en Italie, 65% en Belgique et près de 90% en Suède.

Si l'on ramène le nombre de cas reconnus à la population assurée, l'Allemagne et la France arrivent de loin en tête : respectivement 15,1 et 11,39 pour 100 000 assurés. Le ratio le plus faible est enregistré en Suède : 0,5. Les cancers représentent Outre-Rhin 32% des MP reconnues. Cette étude révèle aussi que le système de reconnaissance hors liste n'est pas le plus adapté pour les cancers.

La 2<sup>e</sup> partie du rapport est consacrée aux programmes qui visent à détecter des cas de cancer à un stade précoce pour améliorer les chances de guérison et aux dispositifs qui aident les victimes à faire valoir leurs droits à une indemnisation au titre d'une maladie professionnelle. En la matière cela peut être le recoupement des déclarations de MP avec le Registre des cancers pour les mésothéliomes et les cancers des fosses nasales (Danemark), la recherche d'une éventuelle origine professionnelle des cancers du poumon en milieu hospitalier (Nord de l'Italie), ou encore le ciblage et l'accompagnement des victimes potentielles d'un cancer de la vessie par l'assurance AT/MP (France).

---

**Pour en savoir plus :**

- [Télécharger le rapport](#) sur le site d'EUROGIP
- En savoir plus sur **EUROGIP** et suivre son actualité : [www.eurogip.fr](http://www.eurogip.fr) - [@eurogip](#)

À noter qu'EUROGIP, avec l'appui du Forum européen, a déjà publié plusieurs rapports sur les maladies professionnelles en Europe qui peuvent être téléchargés sur son site Internet.

- En savoir plus sur le **Forum européen de l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles** : [www.europeanforum.org](http://www.europeanforum.org)

---

<sup>1</sup> EUROGIP est un groupement d'intérêt public créé en 1991 par l'Assurance Maladie - Risques professionnels. C'est un observatoire et un centre de ressources sur la prévention et l'assurance "accidents du travail - maladies professionnelles" en Europe.

<sup>2</sup> Ces pays font partie du groupe de travail "Maladies professionnelles" du Forum européen de l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles que coordonne EUROGIP